



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 14 janvier 2019 à 19 h 00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 10 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Il profite de ce début d'année pour inaugurer officiellement la salle du conseil nouvellement désignée comme étant la salle Daniel Johnson en expliquant aux gens les raisons de cette désignation par le conseil municipal.

Par la suite, il profite de l'occasion pour souhaiter à tous les citoyens de Danville une bonne et heureuse année 2019. Il s'adresse par la suite à la population en ces termes :

2019 est une année charnière pour la Ville de Danville.

Une année où nous irons de l'avant, peu importe les décisions qui en découleront.

2018, fut une année de repositionnement. Nouveau conseil. Démission d'un conseiller en janvier. Arrivée d'un nouveau conseiller en avril. Départ d'un directeur des travaux publics en avril. Arrivée d'une nouvelle directrice des travaux publics en septembre et son départ. Départ d'une directrice générale en juin et arrivée d'une nouvelle directrice générale.

Quelques petites distractions au sein du conseil d'administration de la Corporation de développement de l'Étang Burbank et finalement, début de pourparlers sérieux pour la mise en commun des actifs municipaux des villes de Danville et Asbestos.

Il fut difficile de mener à terme des projets en 2018, voire même frustrant. N'ayons point peur de l'exprimer.

Cela est sans compter un changement de gouvernement provincial le 1^{er} octobre 2018. Nous aurons tout de même profité de l'année 2018 pour préparer l'année 2019.

2019 sera une grande année citoyenne. Participation citoyenne et consultation. Voici des exemples frappants :

En février, des citoyens des secteurs ruraux (4 de nos 12 secteurs composant le comité des citoyens) et des citoyens du comité agroruraux seront à l'action en collaboration avec les élus pour déterminer les actions à cibler pour la programmation des travaux de voirie à effectuer pour 2019.

Au printemps, un forum citoyen sera tenu. Un 3^e depuis novembre 2013.

À la fin de janvier, plus précisément le 30 janvier, une soirée de consultation sera tenue à Danville pour entendre les préoccupations et les idées des citoyens sur la possible création d'une nouvelle ville, regroupant les territoires de Danville et Asbestos.

D'autres chantiers avec les citoyens de tout âge seront également entrepris.

- Politique commerciale;
- Toponymie;
- Comités des technologies numériques;
- Création d'une programmation de loisirs été 2019, automne 2019 et hiver 2020;
- Commission de la culture;
- Cœur villageois;
- Extension du parc Ian Smith;
- Conseil jeunesse avec nos écoles primaires et secondaires;
- Travail en commun entre les deux conseils d'administration des corporations de développement économique et injection de fonds;
- Nouveau plan triennal des politiques familiales et MADA (municipalités amies des aîné(e)s);
- Amélioration de la signalisation du réseau de VTT;

Pour ne nommer que ceux-là.

D'autres projets majeurs nous accapareront également.

- Des travaux d'égouts et d'aqueduc dans le secteur des avenues;
- Plans et devis pour la réfection des entrées et de la salle de Mgr Thibault en plus de la finalisation du changement de fenêtres;
- Trottoirs sur la rue du Carmel;
- Terminaison des travaux sur le chemin Pinacle;
- Ajouts d'éclairage dans les domaines Plein-Air et Pinard;
- Amélioration de la signalisation au Domaine Boudreau;
- Consultation des secteurs Morrill et Nicolet-Falls;
- Arrivée d'un nouvel industriel sur la route 116;
- Aménagement et relocalisation, si nécessaire, de la Bibliothèque;
- Aménagement et entretien des sentiers de l'Étang Burbank.

J'ai parlé individuellement avec chacun des conseillers. Ici, à table pendant le congé des fêtes et au début de janvier.

Tous sont prêts à faire avancer Danville pour qu'elle soit en mouvement.

Cependant, on doit garder en mémoire que chacune de nos décisions, particulièrement en 2019, aura une incidence sur son avenir. Nos actions et décisions doivent tenir compte de ce fait.

Ainsi, dans chaque décision que nous prendrons, nous aurons toujours ce mantra en tête : Danville d'abord.

Soyez assurés de notre implication, notre dévouement, notre rigueur, notre intégrité et de notre désir intempestif à une interaction active et participative avec vous, chers concitoyens danvillois. Vous êtes nos meilleurs alliés.

Danville la magnifique, c'est notre ville, à vous et à nous.

Que le glorieux passé de nos aïeux jaillisse sur nos actions afin que nous puissions faire grandir et s'épanouir notre fière communauté danvilloise.

001-2019

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE:



No de résolution
ou annotation

BONS COUPS DU MOIS :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2018 **Annexe 2.1**
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'adoption du budget du 19 décembre 2018 **Annexe 2.2**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

- 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 14 janvier 2019 **Annexe 3.1**
- 3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 2 janvier 2019 **Annexe 3.2**
- 3.3 Programme Nouveaux horizons – Autorisation de dépôt de projet **Annexe 3.3**

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

- 4.1 Cœur Villageois – Ateliers de mobilisation et de sensibilisation pour les commerçants- Participation de la Ville de Danville **Annexe 4.1**

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

- 7.1 Dépôt du rapport des permis émis pour le mois de décembre 2018 **Annexe 7.1**
- 7.2 Dépôt du rapport sommaire des permis émis pour 2018 **Annexe 7.2**

8.0 SERVICE INCENDIE

- 8.1 Politique des conditions de travail des cadres– Renouvellement –Autorisation **Annexe 8.1**
- 8.2 Terminaison d'emploi – Employé numéro 219 **Annexe 8.2**
- 8.3 Survi-Mobile – Contrat de service – Autorisation **Annexe 8.3**
- 8.4 Rapport mensuel d'intervention – Décembre 2018 **Annexe 8.4**

9.0 DEMANDES DIVERSES

- 9.1 Tournoi de Hockey Provincial Connie Dion – Participation publicitaire **Annexe 9.1**
- 9.2 Carnaval des glaces – Autorisation pour la tenue d'un feu d'artifices – 25 janvier **Annexe 9.2**
- 9.3 Carnaval des glaces – Souper de couronnement – Invitation – 2 février 18 heures **Annexe 9.3**
- 9.4 Théâtre Effet V Inc. – Présentation d'un film –Autorisation **Annexe 9.4**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

10.0 CORRESPONDANCE

- 10.1 Club Optimiste d'Asbestos Inc. – Invitation Vins et Fromage – 26 janvier 2019 à 18 heures **Annexe 10.1**
- 10.2 Place aux jeunes des Sources et Carrefour Jeunesse –Emploi – Séjour exploratoire **Annexe 10.2**
- 10.3 CNESST – Mutuelle de prévention – Confirmation d'appartenance 2019 **Annexe 10.3**
- 10.4 Sûreté du Québec – Coûts 2019 **Annexe 10.4**
- 10.5 Transbestos –Sortie à Sherbrooke – 2 février 2019 **Annexe 10.5**


11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL


- 11.1 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne **Annexe 11.1**
- 11.2 Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche **Annexe 11.2**
- 11.3 Rapport de monsieur Simon Chênevert **Annexe 11.3**
- 11.4 Rapport de monsieur Michel Plourde **Annexe 11.4**


12.0 VARIA


13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR


- 13.1 Prochaine assemblée régulière : 4 février 2019
- 13.2 Activités du Carnaval des Glaces de Danville (25 et 26 janvier - Tournoi de Hockey, 19 janvier - Tournoi de crible, 20 janvier – Journée des aînées, 25 janvier – Feux de joie et d'artifices, 26 janvier – Activités familiales, parade de 4 roues, diner Hot dog et gala de lutte, 1^{er} février - Match d'improvisation, et 2 février – Couronnement de la reine et souper avec soirée dansante)
- 13.3 OTJ – Semaine de relâche
- 13.4 Soirées d'échanges – Création d'une nouvelle ville – Danville 30 janvier 2019 à 19 heures au centre Mgr Thibault et Asbestos, le 31 janvier 2019 à 19 heures à la bibliothèque


 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>13.5 Assemblée générale annuelle – Corporation de développement de l'Étang Burbank – 2 février 2019 à 9 h 30.</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u></p> <p><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p>
<p>002-2019</p>	<p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2018</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2018;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2018 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>003-2019</p>	<p>2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'adoption du budget 2019</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée d'adoption du budget 2019 tenue le 19 décembre 2018;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée d'adoption du budget 2019 tenue le 19 décembre 2018 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p>
<p>004-2019</p>	<p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 14 janvier 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche; Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 240 030.82 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>005-2019</p>	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 2 janvier 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 2 janvier 2019 transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 2 janvier 2019 telle que soumise au montant de 193 303.61 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière par intérim de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 2 janvier 2019.</p> <hr/> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière par intérim</p>
<p>006-2019</p>	<p>3.3 Programme nouveaux horizons – Autorisation de dépôt de projet</p> <p>CONSIDÉRANT l'appel de projets pancanadiens du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PHNA) actuellement en cours;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cet appel de projets vise à financer des approches concertées pour accroître l'inclusion sociale des aînés en leur permettant de profiter d'une bonne qualité de vie et de contribuer à leur collectivité;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de rénovation du centre Mgr Thibault présenté;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le dépôt du projet de rénovation du centre Mgr Thibault dans le cadre du projet pancanadien du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PHNA) et sa signature par la directrice générale par intérim.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p>
<p>007-2019</p>	<p>4.1 Cœurs Villageois – Ateliers de mobilisation et de sensibilisation pour les commerçants – Participation de la Ville de Danville</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre d'atelier de mobilisation et de sensibilisation pour les commerçants de Danville proposée par Cœurs Villageois par le biais d'un courriel daté du 9 janvier 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les ateliers proposés visent à mobiliser et impliquer les commerçants dans l'accueil touristique;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de bonifier son offre touristique et d'inviter les gens à visiter Danville, la magnifique;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE VALIDER auprès des commerçants du territoire de la Ville de Danville leur intérêt pour de tels ateliers de mobilisation et de sensibilisation;</p> <p>Et, s'il y a intérêt pour ce genre d'activités,</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à organiser ladite activité suivant l'offre proposée.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p> <p>Aucun point n'est traité.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Gilles Parent tient à remercier le conseil de la Ville de Danville pour avoir complété toutes les démarches requises pour devenir la 2^e communauté bleue du Québec. La certification sera d'ailleurs remise au conseil municipal le 28 janvier prochain à 19 heures.</p> <p>Il informe le conseil que des citoyens et lui sont à mettre sur pied un comité qui souhaite collaborer avec la Ville de Danville pour la mise en place d'une éventuelle politique environnementale. Le but est de faciliter la concertation des interventions des différents intervenants pour sensibiliser, éduquer et impliquer les gens dans une amélioration environnementale de la Ville.</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>Le comité se réunira sous peu et débutera ses travaux. Les membres du conseil en seront informés et seront invités à se joindre à eux pour élaborer un plan d'action.</p> <p>Monsieur Richard Letendre nous informe que les accès aux passages piétonniers ne sont toujours pas déneigés. Il serait apprécié qu'ils le soient.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p> <p>Aucun point n'est traité.</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
	<p>7.1 Dépôt du rapport des permis émis pour le mois de décembre 2018</p> <p>Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt du rapport des permis émis pour le mois de décembre 2018.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>7.2 Dépôt du rapport sommaire des permis émis pour l'année 2018</p> <p>Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt du rapport sommaire des permis émis pour l'année 2018.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p>
<p>008-2019</p>	<p>8.1 Politique des conditions de travail des cadres du service d'incendie- Renouvellement - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la politique des conditions de travail des cadres du service d'incendie de la Ville de Danville venait à échéance le 31 décembre 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT les augmentations salariales consenties aux autres employés de la Ville de Danville pour 2019 et 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'aucune autre modification n'est apportée auxdites conditions de travail;</p> <p>CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sécurité incendie, représenté par monsieur Simon Chênevert;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne; IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le renouvellement de la politique des conditions de travail des cadres du service d'incendie de la Ville de Danville pour les années 2019 et 2020 suivant les modifications suggérées.</p> <p>D'AUTORISER la signature de ladite politique par le maire, monsieur Michel Plourde et la directrice générale par intérim.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>009-2019</p>	<p>8.2 Terminaison d'emploi – employé numéro 219</p> <p>CONSIDÉRANT le rapport du directeur du service de sécurité incendie recommandant la terminaison d'emploi de l'employé numéro 219;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 219 a été avisé de cette recommandation le 11 janvier 2019;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE METTRE FIN à l'emploi de l'employé numéro 219 rétroactivement au 11 janvier 2019.</p> <p>La directrice générale est autorisée à émettre la cessation d'emploi et à verser audit employé les sommes qui pourraient lui être dues, s'il en est.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>010-2019</p>	<p>8.3 Survi-mobile – Contrat de service - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie souhaite se doter du module informatique Survi-Mobile pour améliorer l'efficacité et la gestion des appels incendie;</p> <p>CONSIDÉRANT la soumission déposée par CAUCA à cet effet;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette soumission permet de varier le nombre d'utilisateurs;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le directeur du service de sécurité incendie de la Ville de Danville à procéder à l'acquisition des équipements requis pour le module informatique Survi-Mobile le tout suivant la soumission de Cauca datée du 11 janvier 2019; et,</p> <p>D'AUTORISER le directeur du service de sécurité incendie de la Ville de Danville à signer une entente pour doter les pompiers des équipements requis pour l'utilisation dudit module, le tout suivant la soumission de Cauca datée du 11 janvier 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>8.4 Rapport d'activités du service de sécurité incendie – Décembre 2018</p> <p>La directrice générale dépose le rapport du service de sécurité incendie du mois de décembre 2018.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p>
<p>011-2019</p>	<p>9.1 Tournoi de Hockey Provincial Connie Dion – Participation publicitaire</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de commandite déposée par le Tournoi de Hockey Provincial Connie Dion dans le cadre du 28^e tournoi de hockey Connie Dion d'Asbestos 2019 (Junior A et B);</p> <p>CONSIDÉRANT l'implication constante de la Ville de Danville pour ce tournoi;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE COMMANDITER 28^e Tournoi de hockey Connie Dion d'Asbestos 2019 (Junior A et B) en souscrivant une publicité de 4 x 4 dans une baie-vitrée et sur le tableau des commanditaires au montant de 150 \$, le tout conformément au plan de visibilité publicitaire suggéré en date du 200 novembre 2018;</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>012-2019</p>	<p>9.2 Carnaval des glaces – Autorisation pour la tenue d'un feu d'artifices – 25 janvier 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'autorisation pour la tenue d'un feu d'artifices déposée par l'artificier mandaté par le Carnaval des Glaces pour un feu devant se tenir le 25 janvier 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT la conformité des plans et documents demandés;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie a approuvé les documents soumis notamment pour le feu d'artifices;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER le Carnaval des glaces à tenir un feu d'artifices le 25 janvier 2019 suivant les modalités édictées aux plan et documents déposés.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>9.3 Carnaval des glaces – Souper de couronnement – Invitation – 2 février 2019 à 18 heures</p> <p>Le Carnaval des glaces invite les membres du conseil municipal à participer au souper de couronnement de la reine le 2 février prochain à 18 heures.</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>Mesdames Nathalie Boissé (1), monsieur Jean-Guy Laroche (2), monsieur Michel Plourde (2) et monsieur Daniel Pitre (1) et madame Ginette Pinard (1) participeront à l'évènement.</p> <p>Les billets pour les membres du conseil sont assumés par la Ville.</p>
<p>013-2019</p>	<p>9.4 Théâtre Effet V Inc. – Présentation d'un film – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'utilisation de la salle communautaire du Centre Mgr Thibault déposée par Théâtre Effet V Inc pour la présentation du film « La terre vue du cœur » le 13 février 2019 à 19 heures;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce film sera présenté gratuitement à la population;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Théâtre Effet V Inc. est locataire du centre communautaire;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER Théâtre Effet V Inc. à présenter le film « La terre vue du cœur » le 13 février 2019 à 19 heures et de leur prêter gratuitement les lieux pour ce faire.</p> <p>Théâtre Effet V Inc. aura accès à la salle toute la journée pour préparer cette diffusion.</p> <p>La Ville de Danville publicisera l'évènement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Richard Letendre demande quand seront décrochées les lanternes? La directrice générale l'informe qu'elles seront décrochées sous peu et remises à qui de droit.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale par intérim résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p>
	<p>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Les rapports pour le mois de décembre de messieurs Michel Plourde, Simon Chênevert, Jean-Guy Dionne, Jean-Guy Laroche sont déposés.</p> <p>Madame Ginette Pinard dépose son rapport séance tenante.</p> <p>Chacun des élus souligne les points marquants de leur rapport respectif et profite de l'occasion pour adresser leurs vœux de bonne année aux citoyens présents.</p>
	<p>12.0 VARIA</p> <p>Aucun point n'est traité.</p>
	<p>13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>Le maire et les conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci.</p> <p>La prochaine assemblée sera le 4 février 2019 à 19 heures.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Gilles Parent suggère à la conseillère, madame Nathalie Boissé, que Transbestos étudie la possibilité de se doter d'autobus qui permettent une réduction des gaz à effet de serre. Madame Boissé explique que Transbestos est actuellement en renouvellement de sa flotte de véhicule et que cet élément a été pris en compte dans les demandes de l'organisme. Toutefois, les autobus électriques ne sont pas appropriés pour le type d'usage que l'organisme en fait.</p> <p>L'organisme vise plutôt l'achat d'autobus hybride au propane et à l'essence.</p>

 No de résolution ou annotation	<p>Madame Carmen Martin-Roy remercie les membres du conseil pour leur excellent travail.</p> <p>Monsieur Jean-Guy Laroche informe la population que les Chevaliers de Colomb offriront le déjeuner aux enfants de l'école Masson le 18 janvier 2019. Une autre belle initiative de cet organisme et de ses membres dont peut s'enorgueillir les citoyens de la Ville de Danville. Merci pour leurs implications.</p>
	<p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Le maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour.</p>
<p>014-2019</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 03.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, maire

 Me Josée Vendette
 Directrice générale par intérim